



PREAVIS MUNICIPAL NO 2022/06

DEMANDE DE CREDIT DE CHF 29'000.00 POSE D'UN COLLECTEUR D'EAU CLAIRE POUR L'EVACUATION DES EAUX DE RUISSELLEMENT AU CHEMIN BOURG-DESSUS

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers,

1 Préambule

Les événements pluvieux très intenses de ces dernières années ont provoqué des inondations à différents endroits de la commune. Des travaux sont d'ailleurs actuellement en cours pour augmenter le dimensionnement des conduites d'évacuation des eaux claires aux endroits stratégiques.

La Municipalité a été rendue attentive au problème qui persistait au chemin Bourg-Dessus, dont l'équipement pour l'évacuation des eaux de ruissellement du chemin était inexistant sur un tronçon d'environ 50 m depuis le carrefour avec le chemin La Riaz.

Se référant à l'extrait tiré de la cartographie fédérale des ruissellements, la Municipalité a pu constater qu'une accumulation d'eau provenant d'une part du chemin, mais également des prés surplombant le chemin, pouvait provoquer des inondations en cas de fortes précipitations.





Préavis municipal n° 2022/06 – Demande de crédit de CHF 29'000.00 - pose d'un collecteur d'eau claire pour l'évacuation des eaux de ruissellement au chemin Bourg-Dessus.

2 Projet

La Municipalité a demandé une étude et un devis pour la pose d'environ 50 m de canalisation avec 4 grilles de récupération, pour l'équipement de ce tronçon de chemin communal (en violet sur le plan ci-dessous).

Une bordure légèrement surélevée en pavés en limite de propriété permettra de ramener le surplus d'eau en direction des grilles de récupération. Cette bordure en pavés fera le joint entre celles existantes aux deux bouts du chemin communal.



3 Coûts des travaux

Installation de chantier	CHF	3'000.00
Travaux préparatoires et fournitures des matériaux	CHF	17'386.00
Fourniture et pose d'enrobé	CHF	3'900.00
Sondages	CHF	1'000.00
Divers et imprévus (~4 %)	CHF	1'634.00
Total hors taxes	CHF	26'920.00
TVA 7.7 % (arrondi)	CHF	2'080.00
<u>Total TTC</u>	CHF	29'000.00

4 Financement

Le financement de ces travaux sera assuré par les disponibilités courantes de la commune.
La dépense sera comptabilisée par le compte 430.314.00 entretien des routes.

./.



Préavis municipal n° 2022/06 – Demande de crédit de CHF 29'000.00 - pose d'un collecteur d'eau claire pour l'évacuation des eaux de ruissellement au chemin Bourg-Dessus.

5 Conclusions

Au vu de ce qui précède, la Municipalité prie le Conseil général de bien vouloir prendre les décisions suivantes :

LE CONSEIL GENERAL DE VULLIENS

- vu le préavis municipal n° 2022/06 du xx août 2022,
 - ouï le rapport de la commission nommée pour cet objet,
 - ouï le rapport de la commission des finances,
 - considérant que cet objet a été porté régulièrement à l'ordre du jour de la présente séance,
1. **autorise la Municipalité à entreprendre les travaux pour l'évacuation des eaux claires au chemin Bourg-Dessus,**
 2. **octroie à la Municipalité un crédit extrabudgétaire de CHF 29'000.00,**
 3. **autorise la Municipalité à financer ces travaux par les disponibilités courantes de la commune.**

Le Municipal responsable

Gary Cherpillod

Au nom de la Municipalité
Le Syndic

Olivier Hähni



La Secrétaire

Nicole Matti

Adopté par la Municipalité en séance du 15 août 2022